

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 mars 2023

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DES PROCÉDURES LIÉES À LA CONSTRUCTION DE
NOUVELLES INSTALLATIONS NUCLÉAIRES ET AU FONCTIONNEMENT DES
INSTALLATIONS EXISTANTES - (N° 762)

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° CE685

présenté par

M. Jean-Philippe Tanguy et les membres du groupe Rassemblement National

à l'amendement n° CE|346 de Mme Mathilde Paris

APRÈS L'ARTICLE 10

À la deuxième phrase, substituer au mot :

"laboratoires"

le mot :

"démonstrateurs".

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement rédactionnel

*

Sous amendement rédactionnel